

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 17 (1905)

**Rubrik:** Écho des sociétés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Echo des Sociétés.



### Association du Musée suisse de Photographies documentaires.

*Extrait du procès-verbal de la V<sup>e</sup> assemblée générale, à Genève, le 14 mars 1905.*

Présidence de M. Eugène DEMOLE, président.

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale est lu et adopté.

M. le président donne lecture de son rapport annuel. M. E. Rivoire, trésorier par intérim, présente son rapport financier et il est donné lecture du rapport envoyé par MM. les professeurs J. Crosnier et Ph. Le Grand Roy, vérificateurs des comptes, approuvant le rapport précédent. L'assemblée donne décharge<sup>1</sup> au Comité pour sa gestion. Elle nomme MM. les professeurs Ph. Le Grand Roy et J. Crosnier vérificateurs des comptes pour l'exercice de 1905 et M. Émile Rivoire trésorier. MM. M. Van Berchem, G. Fatio, A. Mazel, P. Noblet, J.-F. Revilliod et J. Suter-Bieler, membres sortants du Comité, sont réélus.

#### Rapport présidentiel.

Messieurs,

Pendant l'année 1904, notre association a eu le chagrin de perdre deux de ses membres actifs, MM. Barthélemy Bodmer et Arnold Meyer. Élève et ami de Barthélemy Menn, Bodmer en fut aussi le continuateur pour l'enseignement du dessin aux écoles d'art de Genève. Sans être un grand coloriste, il avait une remarquable fermeté de dessin et il savait exprimer sa pensée avec force et netteté, aussi laisse-t-il une œuvre importante et nombreuse qui, sans doute, le serait encore davantage s'il ne l'avait constamment subordonnée à ses fonctions d'éducateur.

Arnold Meyer, entré parmi nous quelques mois avant sa mort, était un amateur consciencieux et distingué qui aimait à recueillir les médailles et porcelaines suisses. A maintes reprises il a rendu des services au cabinet de numismatique de Genève.

#### EXPOSITIONS DU MUSÉE.

Pour faire mieux connaître notre association et le but qu'elle poursuit, il avait été proposé, l'an passé, d'entreprendre la reproduction photographique des manuscrits enluminés conservés dans les bibliothèques suisses. Ce projet a dû momentanément être abandonné, non pas qu'il ait cessé d'être nécessaire, mais parce que, en fin de compte, les frais qui en résulteraient ne seraient pas en proportion avec les ressources de notre Société. Il a paru préférable, pour le moment tout au moins, d'instituer des expositions temporaires sur des sujets variés, de façon à ce que le public puisse se rendre compte des domaines nombreux dans lesquels le musée recrute ses documents et de l'intérêt captivant qui

<sup>1</sup> L'inconvénient d'un Comité nombreux placé à la tête d'une société peu nombreuse, c'est qu'il peut se faire que l'assemblée générale ne comporte que des membres du Comité, et c'est précisément ce qui a eu lieu dans l'assemblée du 14 mars. En ce cas, aux termes des statuts, la décharge donnée au Comité pour sa gestion n'a pas de valeur, mais à qui la faute?

s'y rattache. On a choisi comme premier sujet d'exposition les vues photographiques de la Vieille Genève. La classe des Beaux-Arts de la Société des Arts de Genève, a bien voulu confier à votre président un volumineux portefeuille contenant des photographies de la vieille ville, exécutées la plupart par d'Albert Durade et Straub, de 1858 à 1870. Une trentaine de ces vues ont été reproduites par les soins du Comptoir suisse de photographie et exposées dans la vitrine de cet établissement, dans le courant du printemps de 1904. Une série de ces reproductions a été offerte à la classe des Beaux-Arts.

L'exposition de la Vieille Genève a attiré un public varié et nombreux, et c'était plaisir d'entendre parfois les *anciens* expliquer aux passants ce qu'était la Genève d'autrefois. Nous devons, au sujet de cette exposition, adresser des remerciements à M. Paul Veillon, secrétaire du département des travaux publics, qui, avec une parfaite obligeance, a bien voulu faire des recherches dans les registres de ce département, au sujet de la date de quelques démolitions et reconstructions.

Le deuxième congrès de philosophie qui a eu lieu à Genève au commencement de septembre 1904, a été l'occasion pour notre musée de présenter au public une nouvelle exposition, d'un genre bien différent de la première, celle des portraits d'un grand nombre de philosophes suisses. Les difficultés d'organisation étaient ici de plus d'un ordre. Tout d'abord, quels étaient les philosophes suisses? Lorsqu'on a nommé Haller, Lavater, Rousseau, Bonnet, Pestalozzi et quelques autres, les a-t-on nommés tous? Fallait-il s'en tenir aux penseurs proprement dit, ou étendre le cercle aux savants plus ou moins encyclopédistes et aux professeurs qui ont présenté et rehaussé par leur enseignement tel ou tel système de philosophie? Nous avons pensé bien faire en nous entourant de quelques conseils. MM. Ernest et Adrien Naville ont bien voulu dresser une liste à peu près complète des philosophes suisses qui a servi de base à notre exposition. Une autre difficulté était la pauvreté des collections du musée en portraits de philosophes. Il a fallu recourir à des collections particulières, telle que celle de M. P.-Ch. Strœhlin, mais c'est la bibliothèque nationale, à Berne, qui nous est principalement venue en aide, et nous tenons à remercier ici son directeur, M. le Dr J.-J. Bernouilli. La reproduction des tableaux et des gravures a été faite par les soins du Comptoir suisse de photographie et à ses frais. On comprend bien que tant que le musée ne possèdera pas un stock un peu ample de documents, les expositions qu'on pourra entreprendre, sauf de séries spéciales, seront forcément incomplètes, si on ne lui vient pas en aide. Ajoutons au reste, que les portraits des philosophes suisses n'ont pas semblé intéresser beaucoup le grand public, et il n'y a rien là de surprenant, si l'on tient compte de ce que peut être la culture générale de ce grand public.

#### PHOTOGRAPHIES DES MORTS ET DES VIVANTS.

Quelques photographes conservent leurs clichés indéfiniment. D'autres, et ils sont nombreux, éliminent la plupart de ceux qui n'ont pas chance de servir pour de nouveaux tirages; de là une destruction regrettable, contre laquelle il faut lutter à tout prix. Nous avons élaboré bien des projets, un seul nous a paru réalisable, en voici le détail: 1° Obtenir de MM. les photographes professionnels qu'ils veuillent bien remettre à votre comité la liste des clichés qu'ils conservent; 2° S'adresser au public par circulaires individuelles, dont la teneur pourrait être la suivante:

Monsieur S. Z., à Schwytz.

Ayant appris que M. R., photographe, à Schwytz, possède un cliché de M. Hans Z., votre grand-père, nous venons vous demander de bien vouloir nous en remettre une épreuve destinée à notre musée, épreuve sur laquelle vous conserverez le droit d'auteur. Il vous suffira, pour nous mettre en possession de cette épreuve, de remplir le formulaire inclus et de nous le renvoyer. Nous vous serions également obligés de bien vouloir déposer votre photographie à notre musée qui conserve les portraits de tous les suisses passés et présents, ayant joui ou jouissant de notoriété.

Veillez agréer, etc.

*Bulletin de Commission.*

Je soussigné, S. Z., prie M. R., photographe à Schwytz, de bien vouloir tirer une épreuve non collée du cliché qu'il possède de M. Hans Z., mon grand-père, et de la remettre au musée documentaire, contre la somme de ... que je tiens à sa disposition. — Schwytz, date et signature.

Jusqu'à présent, les photographes consultés se sont montrés favorables à ce projet qui ne saurait leur nuire, mais ils font observer que la liste qu'on leur demande sera fort longue à établir. Peut-être sera-t-il possible de les aider dans ce travail, et il semble que ce soit là le rôle de notre commission de classement.

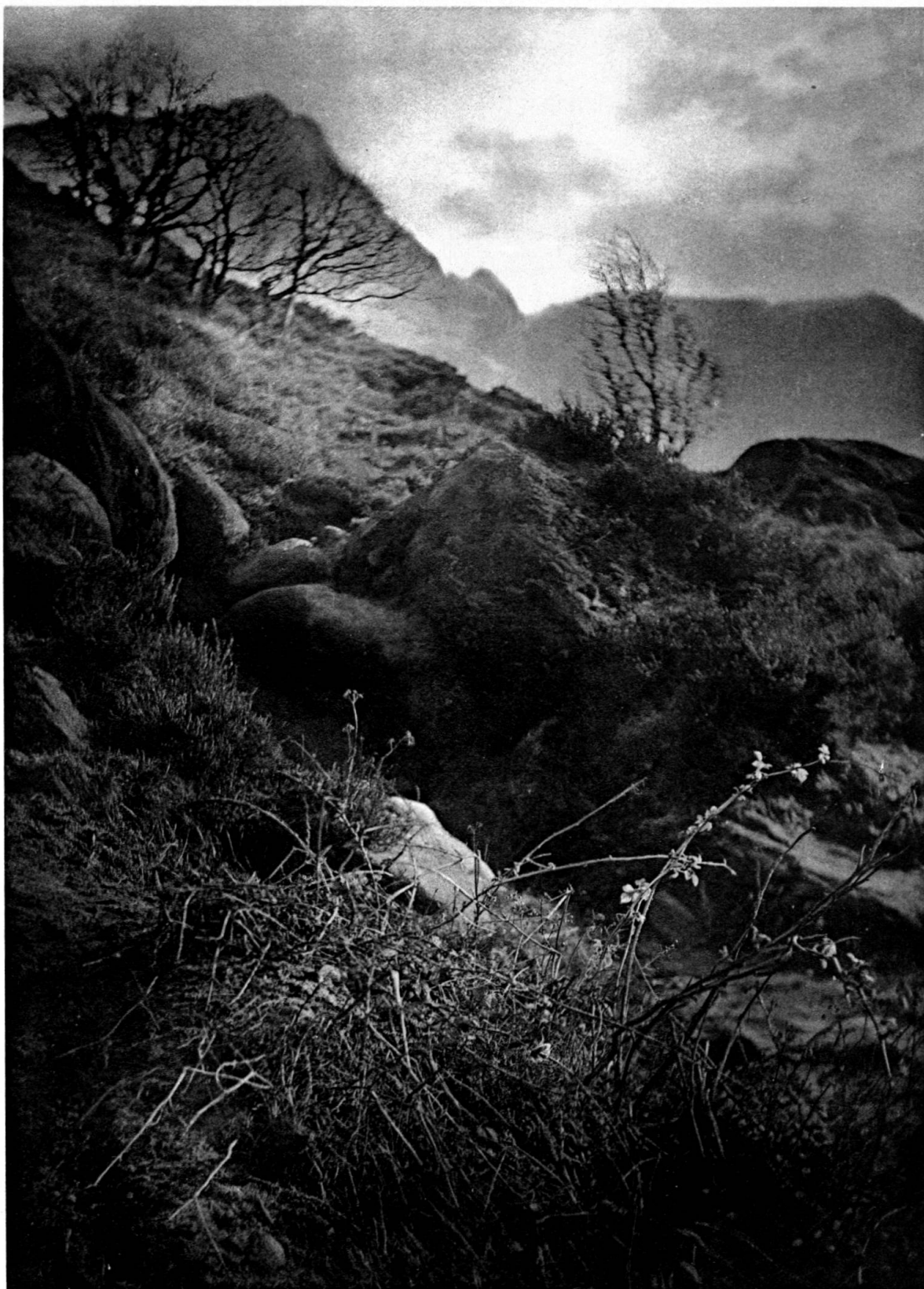
DONS REÇUS ET CLASSÉS.

Pendant l'exercice écoulé le musée a reçu les dons suivants : de M. Victor van Berchem, 235 documents ; de M. Frédéric Boissonnas, 83 ; de M. A. Bonzon, Bex, 2 ; de M. Pierre Bovet, Neuchâtel, 1 ; de M. Eugène Brachard, 56 ; de M. Adrien Burnier, 4 ; de M. Édouard Claparède, 2 ; du Comptoir suisse de photographie, 52 ; de MM. Corbaz et Co, à Lausanne, 6 ; de M. Eug. Demole, 432 ; de M. Paul Duproix, 1 ; de MM. Ch. Eggimann et Co, 201 ; de M. John Frey, 5 ; de M. Théod. Flournoy, 1 ; de M<sup>me</sup> Gloor-Lagiarder, à Soleure, 1 ; de M. J.-J. Gourd, 1 ; de M<sup>me</sup> veuve Jaquerod, 111 ; de M. K. Joël, à Bâle, 1 ; de M<sup>lle</sup> C. Ketten et de M. L. Ketten, 2 ; de M. W. Kozłowski, 1 ; de MM. Lacombe et Arlaud, 11 ; de M. H. Lequien, 1 ; du Rév. P. Manser, à Fribourg, 1 ; de M. A. Mazel, 2 ; de M. Ed. Meister, à Bex, 8 ; de M. Adrien Naville, 2 ; du Comité de « Nos anciens et leurs œuvres », 89 ; de M. Ch. Perrin, 1 ; du Polygraphisches Institut, à Zurich, 245 ; de M. J.-F. Revilliod, 25 ; de MM. J.-F. Revilliod et Eug. Demole, 2 ; de M. Emile Rivoire, 86 ; de M<sup>lle</sup> Berthe Sautter, 21 ; de M. P.-Ch. Strœhlin, 2719 ; de M. J. Suter-Bieler, 2 ; de M<sup>lle</sup> A. Tumarkin, Berne, 1 ; de M. P. Vionnet, à Lausanne, 1 ; de M. L. Y., 8 ; faisant en tout 4423 documents, tous cirés, mis sous enveloppes et catalogués. En outre, le musée conserve un assez grand nombre de volumes et de périodiques non encore dépouillés et donnés par M. Fréd. Boissonnas ; par le Comité de « Nos anciens et leurs œuvres » ; par MM. Corbaz et Co, à Lausanne ; Eug. Demole ; Polygraphisches Institut, à Zurich ; J.-F. Revilliod ; Schaübli et Co, à Zurich ; Société genevoise d'édition et P.-Ch. Strœhlin. Ces dons, comprenant plusieurs milliers de documents seront indiqués dans le rapport de l'exercice suivant.

Nous devons, en terminant, exprimer le regret que M. J.-F. Revilliod ne puisse plus désormais prendre part aux travaux de la commission de classement, mais nous n'en sommes pas moins reconnaissant de tout ce qu'il a fait jusqu'ici pour notre association.

Eug. DEMOLE.





A. Horsley-Hinton.

PATHLESS